

## **AIDE A LA REDACTION DU CCTP POUR GABION**

### **ARMATURES DES GABIONS :**

Les gabions retenus seront de type rigide à maille rectangulaire, simple fil, orientée verticalement au format 10cmx5cm, assemblés par électro-soudure et non torsadés. Le diamètre minimum des fils sera de 5.5 mm.

Les gabions ne devront pas subir de déformation ou d'affaissement notable du simple fait de leur remplissage ainsi que du poids des gabions qui les surmontent.

### **GALVANISATION :**

Les panneaux constituant les cages des gabions devront être entièrement galvanisés. La galvanisation sera composée d'un alliage CAPRAL PREMIUM (Zinc-Aluminium-Magnésium) selon les normes NF EN 10223-8. Aucune galvanisation de type Zinal, Galfan, à froid ou peinture ne sera acceptée.

### **STRUCTURE DU GABION :**

Les paniers composants les gabions seront formés par assemblage de panneaux renforts et crochets, liés entres eux par agrafage. Les renforts ou tirants à l'intérieur de la cage ne seront pas acceptés. La rigidité de ceux-ci sera effectuée à l'aide des panneaux renforts et crochets à l'intérieur des gabions.

Les paniers ne comporteront pas d'élingues ou de sangles tissus pour leur manipulation. Ils seront soulevés par les crochets intégrés dans les gabions.

### **PIERRE DE REMPLISSAGE :**

Les pierres utilisées pour le remplissage des gabions, devront être de type granulats 70/120 en Saint-Béat, pierre marbrière gris bleuté , en adéquation avec la dimension des mailles des cages d'armatures des gabions. Les pierres de parement devront être débarrassées d'éléments fins. Un autre type de pierre peut être soumis à l'agrément du maître d'œuvre, à condition de respecter les caractéristiques dimensionnelles, la résistance au gel, et avoir une teinte approchante.

La teinte des pierres devra être homogène, sans occlusion, ni incorporation de pierres d'autre nature.

Les pierres seront considérées comme non gélives au sens de la norme XP.P 18-545.

Leur validation sera soumise à l'accord du maitre d'œuvre.

Des échantillons des pierres proposées seront à présenter au maitre d'œuvre et maitre d'ouvrage.

## **AIDE A LA REDACTION DU CCTP POUR GABION**

### **ARMATURES DES GABIONS :**

Les gabions retenus seront de type rigide à maille rectangulaire, simple fil, orientée verticalement au format 10cmx5cm, assemblés par électro-soudure et non torsadés. Le diamètre minimum des fils sera de 5.5 mm.

Les gabions ne devront pas subir de déformation ou d'affaissement notable du simple fait de leur remplissage ainsi que du poids des gabions qui les surmontent.

### **GALVANISATION :**

Les panneaux constituant les cages des gabions devront être entièrement galvanisés. La galvanisation sera composée d'un alliage CAPRAL PREMIUM (Zinc-Aluminium-Magnésium) selon les normes NF EN 10223-8. Aucune galvanisation de type Zinal, Galfan, à froid ou peinture ne sera acceptée.

### **STRUCTURE DU GABION :**

Les paniers composants les gabions seront formés par assemblage de panneaux renforts et crochets, liés entres eux par agrafage. Les renforts ou tirants à l'intérieur de la cage ne seront pas acceptés. La rigidité de ceux-ci sera effectuée à l'aide des panneaux renforts et crochets à l'intérieur des gabions.

Les paniers ne comporteront pas d'élingues ou de sangles tissus pour leur manipulation. Ils seront soulevés par les crochets intégrés dans les gabions.

### **PIERRE DE REMPLISSAGE :**

Les pierres utilisées pour le remplissage des gabions, devront être de type granulats 70/120 en Sainte Croix de Mareuil, calcaire marbrier de couleur beige, en adéquation avec la dimension des mailles des cages d'armatures des gabions. Les pierres de parement devront être débarrassées d'éléments fins. Un autre type de pierre peut être soumis à l'agrément du maître d'œuvre, à condition de respecter les caractéristiques dimensionnelles, la résistance au gel, et avoir une teinte approchante.

La teinte des pierres devra être homogène, sans occlusion, ni incorporation de pierres d'autre nature.

Les pierres seront considérées comme non gélives au sens de la norme XP.P 18-545.

Leur validation sera soumise à l'accord du maitre d'œuvre.

Des échantillons des pierres proposées seront à présenter au maitre d'œuvre et maitre d'ouvrage.